



© Patrizia Tilly

LE VÉLO EN PRISE AVEC LA VILLE...

LE VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) EST MAINTENANT PLEBISCITÉ PAR DES URBAINS DE TOUS ÂGES, CONSCIENTS DES AVANTAGES QUOTIDIENS : FACILITÉ DE STATIONNEMENT, ÉCONOMIES, LIBERTÉ D'UTILISATION, DÉPLACEMENTS RAPIDES EN VILLE, AVEC EN PRIME LA SATISFACTION DE NE PLUS POLLUER ET LE PLAISIR D'ENTREtenir SA FORME, CAR MALGRÉ LA FAMEUSE « ASSISTANCE », IL FAUT PÉDALER...

Par Frédéric Charpentier

Fabien Plotnikowa, chargé de la communication du 4^{ème} Salon du Vélo Electrique de Genève, les 7, 8 et 9 avril 2017, mesure cet engouement des populations française et suisse : "Cette année, nous avons dû agrandir l'exposition pour accueillir plus de constructeurs et de marchands, car le VAE devient un phénomène de société, et sentant le marché juteux, les grandes marques viennent se placer aux avant-postes du peloton pour rejoindre l'échappée des inventeurs/créateurs. Cela permet d'avoir plus de choix dans les modèles et plus de qualité dans les

composants, notamment au niveau des batteries. Chacun peut ainsi trouver une monture adaptée à sa pratique." L'année dernière, au salon, il y a eu entre 300 et 400 prêts de vélo par jour pour tester sur place. "Nous avons maintenant un espace extérieur pour rouler, mais surtout, nous organisons des petites sorties encadrées de 30 minutes en site urbain ou même en circuit nature/vtt pour essayer les machines en situation."

LA PETITE REINE BRANCHÉE FAIT DES ÉMULES

De plus en plus esthétique et confortable, Madame va vite en apprécier l'agrément d'utilisation : au démarrage l'effort va être assisté, puis pendant qu'elle mouline, les capteurs du moteur vont analyser son activité sur les pédales de façon à lui permettre de conserver son rythme, mais en allégeant sa poussée. C'est sûr, elle trouvera grisant de se déplacer entre 20 et 25 km/h maximum, sans transpirer sous les bras, lui permettant ainsi d'arriver toute fraîche, sans stress et à l'heure sur son lieu de travail. De plus, l'ordinateur de bord intégré va pouvoir gérer l'autonomie de la batterie ion-lithium tout au long du parcours prévu, en tenant compte de sa forme et du dénivelé, de façon à lui permettre de rentrer chez elle

sans avoir à pousser le vélo. A noter qu'en Suisse, la loi autorise une vitesse de 45 km/h sur un vélo immatriculé et en étant muni d'un casque homologué. ■■■

VÉLO CITOYEN

L'Agglo de Chambéry profite depuis **15 ans du dynamisme d'Ecomobilité**. L'Agence savoyarde pour la maîtrise des déplacements contribue à faire changer les comportements en Savoie. Conseils en mobilité à par le biais de diagnostics, de formations et d'animations en tenant compte du contexte local. **Location de 2 roues avec Vélostation**, sœur jumelle de Vélonocy. Ses 10 animateurs éduquent et accompagnent les scolaires et ceux qui en ont besoin. Ecomobilité a aussi mis en place la formule **Piedibus/ Vélobus**, qui comme à Genève permet aux enfants d'aller à l'école à pied ou à vélo en étant accompagnés de quelques parents volontaires : moins de voitures, gain de temps et partage citoyen. **Bonne nouvelle : l'agence Ecomobilité devrait arriver sur le 74.**

CRAQUER POUR UN RÉGIME SUR-SELLE ?

La pratique du VAE est respectueuse de l'environnement. L'investissement initial - autour de 2000 euros pour avoir une belle machine - se rentabilise en quelques années (frais d'essence et de parking). Nicolas Caïeux, président de l'association annécienne Roule and Co prône cette mobilité douce : "Grâce au VAE, n'importe qui peut se déplacer facilement. C'est une solution géniale ! Mais il reste pourtant un frein : la peur de côtoyer les voitures, de plus en plus nombreuses en ville, car favorisées par les politiques locales. La solution passera par une éducation et une sensibilisation de tous les usagers, autos, vélos et piétons pour arriver à une cohabitation sereine notamment dans les espaces mixtes. Le mieux serait d'habituer les enfants à circuler à vélo dès le plus jeune âge, et de ne pas hésiter à rouler sur la voie publique. En effet, les pistes cyclables, en nombre trop limité, ne peuvent pas tout résoudre. Nous devons réinvestir la rue, car si les vélos y deviennent plus nombreux, les automobilistes en viendront à les respecter davantage, surtout dans les zones sensibles en ville limitées à 30 et 50 km/h."

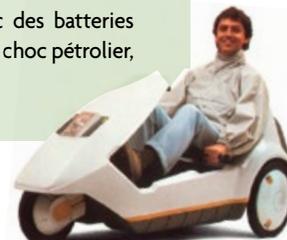
LE VAE, UNE ARME DE DÉPOLLUTION MASSIVE ?

Il participerait à rendre respirable l'air régulièrement vicié de nos villes savoyardes,



LES DÉBUTS DU E-VELO

Le premier moteur électrique pour vélo a été inventé en 1895 par l'Américain **Ogden Bolton Jr.** Mais supplanté à l'époque par l'automobile naissante. Les inventeurs se sont succédés au fil du XX^{ème} siècle, avec entre autres en 1927 la lyonnaise « **Electrocyclette** » de **1m80** pour **75 kg** avec des batteries donnant **30 km** d'autonomie, ou l'anglaise **Sinclair C5**, née du choc pétrolier, tricycle électrique à pédales, un flop des années 80.



tout en aidant Annecy à atteindre, en 2030, son objectif de 15% des trajets urbains en vélo (objectif de feu la C2A, repris par le Grand Annecy ?). Savez-vous que 75% des déplacements domicile-travail se font en voiture ? Coïncé dans le trafic de plus en plus dense, imaginez-vous donc sur un vélo électrique ! Alors, n'hésitez plus et profitez de l'aide de l'Etat qui en 2017 prend en charge 10% de votre VAE dans la limite de 200 euros. Et parlez-en aussi à votre patron car certaines entreprises « éco-responsables » financent en partie l'engin de leurs salariés, et pas seulement celui des « cadres »...

Se déplacer mieux, plus vite et moins cher, vous en rêviez, non ? Vous n'avez que de bonnes raisons d'essayer le vélo électrique ! Il est l'avenir de l'air comme la femme est toujours l'avenir de l'homme ! ■

LE VTT ÉGALEMENT EN PRISE AVEC LA MONTAGNE

C'est LE marché qui flambe. Même sans être en forme olympique, vous irez **plus haut, plus vite** evt **plus loin**. Il attire une nouvelle clientèle plutôt jeune et sportive. Tous les composants ont été revus, cadres, amortisseurs et freins ont été adaptés au poids de la machine pour une meilleure sécurité. Pour le plus grand bonheur du VTTiste, novice ou confirmé, qui va pouvoir grimper des **dénivelés de 1500 m en 3 ou 4 heures**, découvrir de nouveaux horizons et franchir des cols de plus en plus éloignés. Il faudra juste choisir une application qui va bien gérer la batterie tout au long du parcours, de façon à vous permettre de ramener les 25 kg de la bête autrement qu'à la seule force des mollets.



© Patrizia Tilly